

Diplôme supérieur de bibliothécaire

SESSION 1972

Les épreuves du Diplôme supérieur de bibliothécaire, session 1972, ont eu lieu aux dates suivantes :

— exposé écrit sur l'administration des bibliothèques, la bibliothéconomie et l'organisation de la documentation : mercredi 28 juin de 8 h à 13 h ;

— interrogation orale sur les mêmes sujets : du lundi 3 au jeudi 6 juillet.

COMPOSITION DU JURY

- M. M. CAILLET, Inspecteur général des bibliothèques, président ;
- M. J. BLETON, Inspecteur général des bibliothèques ;
- M. L. DESGRAVES, Inspecteur général des bibliothèques ;
- M. N. RICHTER, Conservateur en chef chargé de la direction de l'École nationale supérieure des bibliothèques ;
- M. R. FILLET, Conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Tours ;
- Mme S. HONORE, Conservateur en chef à la Bibliothèque nationale ;
- M. H.-J. MARTIN, Professeur à l'École des chartes ;
- Mme M. ROSENBAUM, Conservateur à la Bibliothèque nationale.

SUJETS DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

Au choix :

1. Le rôle des statistiques dans les différents types de bibliothèques. A quels objets peut-on les appliquer ? Quelle est leur utilité ?

2. Les bibliothèques sont amenées de plus en plus à acquérir de « nouveaux media » (diapositives, films, microfiches, disques, etc.). Quelle place convient-il de leur donner et quels problèmes posent leur introduction et leur exploitation ? Vous traiterez le sujet en fonction d'un type de bibliothèque de votre choix.

3. Parmi les fonctions des bibliothèques, il en est une qui consiste à conserver les documents anciens et modernes et à regrouper pour l'avenir les témoignages de notre temps. Indiquez ces différentes catégories de documents. Étudiez les principes de la constitution et les modes d'accroissement de ces collections en liaison avec les autres fonctions des bibliothèques.

4. Les systèmes de diffusion de l'information se multiplient dans tous les domaines et leur efficacité s'accroît rapidement. La diffusion des documents suit-elle ce rythme ? Pourrait-elle être améliorée et par quels moyens ?

RESULTATS

95 élèves avaient suivi régulièrement les enseignements de l'École :

- 60 élèves titulaires ;
- 2 élèves bibliothécaires de la Ville de Paris ;
- 18 élèves associés français ;
- 15 élèves associés étrangers.

94 élèves se sont présentés aux épreuves d'examen. Une élève associée française malade a été admise par le Jury, conformément au règlement de l'École, à bénéficier d'une session spéciale.

92 élèves ont été déclarés admis par le Jury réuni à l'École, le vendredi 7 juillet à 14 h :

- 59 élèves titulaires ;
- 2 élèves bibliothécaires de la Ville de Paris ;
- 16 élèves associés français ;
- 15 élèves associés étrangers.

Pour les 94 élèves présents à l'examen, les moyennes d'ensemble ont été les suivantes :

	Titulaires	Ville de Paris	Associés français	Associés étrangers	Ensemble
Scolarité (sur 200) .	134,01	134,62	124,69	199,88	130,01
Écrit (sur 60) ...	33,15	40,50	25,94	30	31,50
Oral (sur 40)	23,90	29	20,24	25,73	24,06
Total (sur 300) ..	191,05	204,12	171,62	175,62	184,24

Pour les *notes de scolarité*, 2 élèves seulement n'avaient pas la moyenne, un titulaire et un associé français.

23 élèves n'ont pas eu la moyenne à l'examen proprement dit : 11 titulaires, 9 associés français, 3 associés étrangers. 21 ont cependant pu être admis, grâce à leurs notes de scolarité.

Si les élèves associés et en particulier les élèves associés français (moyenne de 9, 81 à l'examen) obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des titulaires, on peut noter que l'élève associé français classé 1^{er} aurait été classé 5^e parmi les titulaires (comme aussi le 1^{er} des deux élèves bibliothécaires de la Ville de Paris) ; le 1^{er} des élèves étrangers aurait été classé 14^e.

Les résultats d'ensemble sont supérieurs à ceux de l'an dernier (130,01 contre 121 pour la scolarité ; 24,06 contre 21,74 pour l'oral, 184,24 contre 177,61 pour le total) sauf pour l'épreuve écrite (31,50 contre 32,94). L'élévation des notes de scolarité traduit bien la physionomie générale d'une promotion sérieuse et particulièrement attentive aux divers exercices donnant lieu à notation.